Appel à communication : Revue française d'éducation comparée – 2027

Dossier

Éduquer dans des sociétés plurielles : diversité, équité et justice éducative

Coordination du numéro : Carolina Gonçalves

> « Transformez l'école en sorte que chaque enfant soit lui-même,
> soit et continue d'être une personnalité individuelle,
> au lieu d'être noyé dans l'uniformité d'une moyenne;
> en sorte que chaque enfant ait le loisir de se développer,
> le désir de se développer dans la direction qui est la sienne. »
> Angelo Patri, par Adolphe Ferrière (1947, p. 37)

Les sociétés contemporaines se caractérisent par une pluralité croissante de trajectoires sociales, culturelles, linguistiques, migratoires et territoriales. Dans la lignée du cadre proposé par Cerna et al. (2021), cette pluralité peut être appréhendée comme une diversité multidimensionnelle, dans laquelle différentes dimensions de l'expérience sociale s'entrecroisent et produisent des configurations complexes d'inégalités et d'expériences éducatives. Les approches intersectionnelles, notamment celles ouvertes par Crenshaw (1989), montrent ainsi que ces dimensions ne peuvent être analysées isolément, mais qu'elles se combinent dans les parcours éducatifs des élèves.

La diversité n'est pas une exception dans les systèmes éducatifs : elle en constitue une condition structurelle. Elle invite ainsi à interroger la manière dont les systèmes éducatifs prennent en compte l'hétérogénéité des élèves et des communautés éducatives, ainsi que ses implications pour les finalités de l'éducation, l'organisation des systèmes scolaires, les pratiques pédagogiques et la participation des différents acteurs.

Si les politiques éducatives ont progressivement intégré les principes d'équité et d'inclusion, leur mise en œuvre demeure marquée par des tensions importantes. Les réponses institutionnelles oscillent souvent entre logiques de compensation, d'intégration ou de transformation des structures éducatives. Comme le souligne Ainscow (2020), l'éducation inclusive ne se limite pas à l'intégration de certains groupes d'élèves dans les structures existantes, mais suppose une transformation plus large des systèmes éducatifs afin de réduire les barrières à la participation et à l'apprentissage.

Analyser la diversité en éducation implique également d'adopter une approche attentive aux interactions entre politiques publiques, cadres institutionnels, dynamiques scolaires et pratiques pédagogiques. Dans cette perspective, le cadre analytique de Cerna et al. (2021) souligne l'importance d'articuler gouvernance, ressources, capacités des acteurs et interventions éducatives. Les relations entre écoles, familles et communautés constituent également un espace essentiel pour comprendre la manière dont les expériences éducatives se construisent et se transforment dans des contextes de pluralité sociale et culturelle.

Les débats contemporains sur l'équité et l'inclusion invitent ainsi à dépasser une conception de la justice éducative centrée sur l'égalité d'accès. Ils conduisent à interroger conjointement la redistribution des ressources et des possibilités d'apprentissage, la reconnaissance de la pluralité des expériences et des identités, ainsi que les conditions de participation des différents acteurs à la vie éducative. Les travaux de Cochran-Smith rappellent à cet égard que les inégalités scolaires ne relèvent pas seulement de l'accès à l'éducation, mais aussi des conditions effectives d'apprentissage et de reconnaissance dans les institutions scolaires. Parmi les différentes dimensions de cette pluralité éducative, la diversité linguistique constitue également un analyseur important des rapports entre normes scolaires, reconnaissance des répertoires des élèves, accès aux apprentissages et équité éducative.

Plus largement, ces enjeux invitent à interroger la fonction de l'éducation dans des sociétés plurielles. Dans cette perspective, Biesta (2021) invite à penser l'éducation comme un espace public où se négocient les conditions de participation, de reconnaissance et de coexistence dans un monde marqué par la pluralité des expériences sociales et culturelles.

Ce numéro vise ainsi à contribuer aux débats scientifiques contemporains sur les relations entre diversité, équité, inclusion et justice éducative, en mettant en lumière les transformations des systèmes éducatifs dans des sociétés de plus en plus plurielles. Dans une perspective d'éducation comparée, il invite à mettre en dialogue des contextes éducatifs, des systèmes scolaires et des expériences situées afin d'interroger la manière dont la diversité et les enjeux d'équité et de justice éducative se construisent et se reconfigurent dans différents espaces sociaux, politiques et éducatifs.

Les contributions pourront notamment porter sur :

- les transformations des politiques éducatives face à la diversification des sociétés;
- les dynamiques d'(in)égalités éducatives dans des contextes de diversité sociale, culturelle ou linguistique;
- les approches intersectionnelles dans l'analyse des parcours et des expériences scolaires;
- le rôle des établissements scolaires, des pratiques pédagogiques et des dispositifs éducatifs dans la promotion de l'équité et de l'inclusion;
- les relations entre écoles, familles et communautés et leurs effets sur les expériences éducatives des élèves;
- les expériences, les voix et la participation des enfants et des jeunes dans des contextes éducatifs marqués par la diversité;
- la formation et le développement professionnel des acteurs éducatifs face aux enjeux de diversité, d'équité et de justice éducative.

<u>Informations pour les auteurs et les autrices à propos de la présentation des articles :</u>

- date limite d'envoi des articles le 20 novembre 2026

- Retour aux auteurs et autrices le 20 décembre 2026

- Longueur de votre texte : entre min **25.000** et max **30.000** caractères (espaces compris)

- Pour les détails, merci de faire au mieux (taille, police, retrait et espacement) de la façon suivante:

  - Taille : **12**
  - Police : **Times New Roman**
  - Retrait de la 1ère ligne : **Positif** (de : **1**)
  - Espacement alignement : **Simple**

- Pour les références bibliographiques dans le texte, merci de les présenter « à l'américaine », c'est-à-dire entre parenthèses, de la manière suivante : (Morin, 1968 : 245).

- Pour les appels de note, merci de les placer juste après le mot ou la phrase concernés. Merci de les insérer en bas de page.

- Une petite bibliographie clôturera l'article. Y seront répertoriées les publications citées dans le corpus, de la manière suivante :

Livres

- Cazes G., Le tourisme en France, Paris, PUF, Coll. « Que sais-je ? », n°2147, 1984.

- Cazes G., Potier F., ed., Le tourisme et la ville : expériences européennes, Paris, L'Harmattan, Coll. « Tourismes et sociétés », 1998.

Articles

- Cazes G., « Tourisme et développement : du modèle intégré au modèle soutenable », Histoire & Anthropologie, n°15, Strasbourg, juillet-décembre 1997, pp. 19-23.

- Effectuer un résumé de 10 lignes maximum et 3-5 mots clés.

- Enfin, merci de rédiger une courte notice, en fin d'article : note biographique et bibliographique de l'auteur. Merci de nous fournir votre présentation en 5 à 10 lignes maximum (fonction, lieu, derniers ouvrages parus, etc.).

- La version électronique de votre texte doit être envoyée (par mail) à l'adresse suivante : Carolina.Goncalves@USherbrooke.ca

Contact : Carolina Gonçalves, Professeure à la Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke, Québec, Canada; chercheuse au Groupe de recherche et d'intervention sur les adaptations sociales de l'enfance (GRISE).

Appel à communication Revue française d'éducation comparée n°23- 2027